

Burundi : nouvel arrestation d'un avocat accusé de "subornation de témoins"

@rib News, 29/07/2011 - Source AFPU Un des avocats des parties civiles dans le procès des assassins présumés du représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en 2001 au Burundi, a été arrêté "pour subornation de témoins" et écroué jeudi, a-t-on appris vendredi de source judiciaire. "C'est avec consternation que nous avons appris l'arrestation de notre confrère Me François Nyamoya hier après-midi et son incarcération à la prison centrale de Mpimba", a déclaré à la presse Me Sylvestre Banzubaze, porte-parole de l'ordre des avocats burundais. "Le substitut du procureur qui a entendu nous a expliqué qu'il est poursuivi pour subornation de témoins dans le cas de l'affaire Kassi Malan", le représentant de l'OMS au Burundi assassiné en 2001, a-t-il poursuivi. Contacté, le procureur porte-parole de la Cour suprême n'a pas souhaité s'exprimer sur cette affaire. "C'est le harcèlement de notre ordre qui se poursuit", a accusé Me Banzubaze, assurant "que les faits reprochés à Me Nyamoya remontent à 2003" et qu'il y a donc "prescription". Des sources judiciaires ont affirmé que Me Nyamoya auraient suscité de faux témoignages qui auraient abouti à l'incarcération de plusieurs hauts responsables des forces de l'ordre, condamnés dans un premier degré tous acquittés en juin 2008. M. Malan, un Ivoirien de 55 ans, avait disparu de Bujumbura le 20 novembre 2001. Son corps, qui portait des traces de coups, avait été retrouvé dans l'après-midi sur les rives du lac Tanganyika dans la capitale burundaise. Me Nyamoya, porte-parole du parti d'opposition Mouvement pour la solidarité et le développement (MSD), avait été arrêté et écroué pour "injures" et diffamation" de septembre à octobre 2010. "Nous demandons la libération de Me Nyamoya, ainsi que celle de nos deux confrères Me Suzanne Bukuru et le bâtonnier Me Isidore Rufyikiri, car tous sont en prison injustement", a martelé le porte-parole de l'ordre des avocats burundais. M. Banzubaze a fait cette déclaration au cours d'une manifestation d'une centaine d'avocats devant le palais de justice Bujumbura brandissant des pancartes demandant la libération de leurs confrères, ainsi que des bougies et des torches "pour chercher la justice perdue dans les ténèbres". Le bâtonnier de l'ordre des avocats avait été arrêté mercredi pour "outrage à magistrats" après s'être exprimé publiquement au cours d'une manifestation d'avocats en soutien à son confrère, Me Suzanne Bukuru. Avocate des parties civiles dans le procès de Patrice Faye, un Français de 58 ans qui vient d'être condamné à 25 ans de prison pour viols, Me Bukuru avait elle-même été arrêtée pour "complicité" écroué le 15 juillet pour avoir facilité une interview avec des journalistes français. Depuis son arrestation, un bras-de-fer est engagé entre le pouvoir burundais et l'ordre des avocats, en grève des pratiques depuis lundi et qui organisent des manifestations chaque matin. Les avocats ont reçu le soutien de la société civile burundaise et celui de plusieurs organisations internationales, dont Amnesty International qui a exigé jeudi "une libération immédiate" des avocats emprisonnés.